Saint-Martin-d'Hères, le 4 mars 2026

Monsieur le président de l'Université Grenoble Alpes
Monsieur l'administrateur général de Grenoble INP - UGA
Monsieur le directeur de Sciences Po - UGA

Objet : préavis de grève pour la journée du 10 mars 2026

Monsieur le président,
Monsieur l'administrateur général,
Monsieur le directeur,

La CGT, avec d'autres organisations syndicales de l'ESR, a déposé un préavis de grève national, pour la journée du 10 mars 2026, dans le but de dénoncer l'austérité budgétaire dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Depuis 2000, les personnels de l'ESR ont **perdu 27% de leur pouvoir d'achat** en raison du gel du point d'indice. Dorénavant, les grilles des catégories C commencent sous le SMIC. Le taux de **précarité** dans notre secteur atteint désormais 36% (sans compter les vacataires). Depuis 2007, la part du budget de la MIRES n'a cessé de baisser. Les dépenses de recherche publique atteignent un niveau **historiquement bas à 0,74 % du PIB**, alors que l'objectif officiel est d'atteindre 1 %. Dans le même temps, le **nombre d'étudiant·es a progressé de 19 %** dans l'enseignement supérieur public.

À l'UGA et dans ses établissements-composantes, les conséquences de cette austérité sont visibles et ont des conséquences directes sur les conditions de travail.

Selon leurs Rapports Sociaux Uniques (RSU) respectifs, l'UGA et Grenoble INP-UGA réduisent leurs effectifs globaux d'année en année, et ont de plus en plus recours aux contractuel.les :

- à l'UGA 41 % du personnel BIATSS est contractuel (32 % en 2021)
- à Grenoble INP-UGA 58 % du personnel BIATSS est contractuel (50 % en 2021)
- à l'UGA 23 % du personnel enseignant est contractuel (19 % en 2021)
- à Grenoble INP-UGA 9 % du personnel enseignant est contractuel (7 % en 2021)

De plus, l'UGA et Grenoble INP-UGA prévoient la suppressions respectivement de 62 et 58 postes BIATSS sur 3 ans, dans leurs services centraux. Cette politique est cause d'instabilité dans les équipes de travail et de précarisation des personnes.

Les restrictions budgétaires contraignent l'université à appliquer des politiques délétères. L'UGA augmente ses frais d'infrastructures, pour économiser 800 000€ ; ce qui risque de contraindre encore plus le personnel des laboratoires à trouver ses propres financements et à terme, d'empiéter sur le travail de recherche et d'alourdir la charge de travail des personnels de recherche. L'administrateur général de Grenoble INP-UGA a tenté d'augmenter les frais d'inscription de son établissement, faisant ainsi peser le désengagement de l'état sur les

étudiant·es, dont certain·es sont déjà dans des situations très précaires. Une situation de précarité aggravée par la suppression des APL pour les étudiant·es non européen·nes ; la précarité étudiante a aussi un impact croissant sur les personnels : équipes enseignantes, scolarités, centre de santé, etc.

Nous déposons donc auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant tous les personnels, titulaires, contractuels ou vacataires de l'UGA, de Grenoble INP-UGA et de Sciences Po Grenoble-UGA, pour le 10 mars 2026.

Ce préavis de grève permettra aux personnels de se mobiliser, par la grève et la participation aux différentes mobilisations et actions revendicatives prévues :

- contre l'austérité budgétaire dans l'ESR et à l'UGA et ses établissements-composantes ;
- pour la hausse des salaires à la hauteur du rattrapage du gel du point d'indice (27 %), et en attendant, la hausse des primes socles au niveau des établissements ;
- contre les suppressions de postes (EC et BIATSS à Grenoble INP-UGA et à l'UGA) ;
- pour alerter sur la précarité
  - des personnels (contrats courts, conditions de renouvellements de contrats, conditions d'emploi des vacataires, vacations en dessous du SMIC, salaires et primes)
  - et des étudiant.e.s, victimes de la discrimination mise en place dans l'attribution des APL et par la hausse annoncée des frais d'inscription ;
- contre la hausse des frais d'infrastructure dans les laboratoires, qui est une baisse de la dotation déguisée en « capacité d'autofinancement » ;
- pour la protection des libertés académiques, des libertés syndicales des personnels et des étudiant·es.

Nous vous prions de recevoir, messieurs le président, l'administrateur général et le directeur, nos plus sincères salutations, ainsi que l'expression de notre attachement indéfectible au service public égalitaire et émancipateur.

Gwenaël Delaval Samira Saïdoune

Co-secrétaires généraux de la CGT Université de Grenoble

CGT Université de Grenoble — cgt@univ-grenoble-alpes.fr
Bâtiment Phitem A — Domaine Universitaire — 38400 Saint-Martin-d'Hères